Envoyé en préfecture le 29/10/2026
Reçu en préfecture le 29/10/2026
Publié le
ID : 022-212201164-20261019-191026_4-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

COTES D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*DE LA COMMUNE DE **LANRODEC***

SÉANCE DU 19 OCTOBRE 2026

Nombre de Conseillers	
En exercice :	*15*
Présents :	*15*
Votants :	*15*
Absents :	*0*
Exclus :	*0*

Date de convocation :
14/10/2026
Date d'affichage :
14/10/2026

OBJET :

BAUX COMMUNAUX (191026-04)

L'an deux mil vingt-six, le 19 octobre à 19 heures 37 minutes,

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Solène STEUNOU-ROQUINARC'H, Maire.

ETAIENT PRESENTS :
MM. STEUNOU-ROQUINARC'H S., LE ROY M.L., COLAS Y., AROARO A., LE MEUR-BOURDON C., HERBILLOT P., JOURDEN J.Y., LEFORT A., JOUAN J.C., QUERO M., GUENO C., MAHE L., OLLIVIER-HENRY A., STEPHAN M., TOUDIC C.

Absent excusé :

Pouvoirs :

Mme Claudie LE MEUR-BOURDON a été nommée secrétaire de séance.

- Le local 17 C rue des Ecoliers, auparavant occupé par Madame Marion Collot/Cardot, psychomotricienne, a été loué par Madame Vilayvanh Céline, prothésiste ongulaire à compter du 1er septembre 2026 (loyer : 232.25 €). Madame Collot/Cardot a emménagé dans le local 17 B (ex cabinet de Madame Bonny, orthophoniste – loyer : 302.25 €).
- La locataire du 3 rue de Ploumagoar a quitté son logement à la date du 8/10/2026. Une partie de la caution sera conservée (trous dans les murs). Des travaux de peinture seront réalisés par les services techniques avant l'entrée dans les lieux du futur occupant le 22 ou 23 octobre. Prix actuel du loyer : 447,58 €/mois.

Le Secrétaire

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Le Maire,
Solène STEUNOU-ROQUINARC'H

MAIRIE DE LANRODEC
22